



Parc
Jean-Drapeau

GROUPES

2025 CONDITIONS
GÉNÉRALES



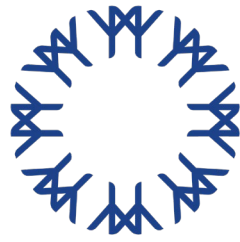
1. La signature du contrat de location* est obligatoire pour confirmer toute réservation. Si celui-ci n'est pas signé dans un délai de 2 semaines, le parc Jean-Drapeau prendra en considération que l'activité est annulée.
2. Le client reconnaît que l'échéancier de paiement doit être respecté pour confirmer sa réservation et que tout versement effectué est non remboursable. À noter que le paiement total avant chaque réservation dans nos installations sera exigé à notre clientèle hors de la province du Québec.
3. Le tarif de groupe s'applique pour les groupes de 20 personnes ou plus.
4. Le ratio minimum enfant/adulte doit impérativement être respecté :

2 ans et moins	1 adulte pour 1 enfant (port de VFI obligatoire en tout temps**)
Entre 3 et 5 ans	1 adulte pour 3 enfants (port de VFI obligatoire en tout temps**)
Entre 6 et 11 ans	1 adulte pour 6 enfants
12 ans et plus	1 adulte pour 15 enfants

6. Chaque enfant doit passer un test de nage contrôlé par un sauveteur de la Société du parc Jean-Drapeau avant d'accéder au plan d'eau. Si notre sauveteur estime qu'un enfant ne sait pas suffisamment bien nager, celui-ci devra obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI).
7. L'adulte doit obligatoirement et en tout temps aller dans l'eau avec les enfants. Il doit être à portée de bras pour les enfants de 5 ans et moins et être vêtus d'un maillot de bain. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'expulsion du groupe.
8. Le client s'engage à avoir lu et à respecter les règlements de l'installation. Les responsables de l'installation ont toute autorité et se réservent le droit de sanctionner et d'expulser sans dédommagement toute personne qui enfreint un des règlements ou qui nuisent aux activités, à la sécurité des autres baigneurs ou qui fait preuve de manque de respect, de civilité ou de politesse.
9. Le client reconnaît et admet que le parc Jean-Drapeau ne peut être tenu responsable de toute annulation causée par de mauvaises conditions climatiques. Cependant, il est possible de déplacer votre réservation sans frais additionnels en fonction des disponibilités dans nos installations. Une réservation pour laquelle personne ne se présente est considérée comme annulée, sauf si une entente préalable a été convenue avec le parc Jean-Drapeau. Dans le cas d'une annulation, le Parc gardera le dépôt de 41 \$ effectué sur la réservation. Si le dépôt n'avait pas été fait, celui-ci sera facturé.
10. Le client reconnaît et admet que le parc Jean-Drapeau n'est en aucun cas responsable du défaut de remplir ses obligations si tel défaut résulte d'une grève, de piquetage, d'une émeute, d'une agitation populaire, d'un cas fortuit ou force majeure, ou de tout acte d'une autorité publique, du bris d'un appareil servant aux sites, ou toute autre raison qui soit en dehors du contrôle immédiat ou direct du parc Jean-Drapeau.
11. Le client ne peut céder, directement ou indirectement, ses droits et obligations émanant du contrat, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite du parc Jean-Drapeau.
12. Le client est responsable de la bonne utilisation du matériel et prendra en charge tout bris ou tout remplacement devenu nécessaire à la suite d'une mauvaise utilisation de celui-ci.
13. Le client utilise les lieux aux fins énoncées aux présentes et en conformité avec les lois et règlements en vigueur au Complexe aquatique et/ou en vigueur à la plage Jean-Doré.
14. Le client s'engage à respecter les directives de santé publique ainsi que les mesures et recommandations sanitaires de la fédération qui sanctionne son secteur ainsi que celles mises en place par le parc Jean-Drapeau.
15. Les véhicules doivent s'acquitter des frais de stationnement dans les emplacements prévus à cet effet (P7 et P10 pour le Complexe aquatique et P4 et P5 pour la Plage).

* Les taux de taxes peuvent changer d'une année à l'autre et sont donc donnés à titre informatif seulement sur le contrat. Une version anglaise de ce contrat a été rédigée afin de faciliter la compréhension du lecteur. Dans tous les cas, la version française prévaut.

** Nous recommandons aux usagers de venir avec leur propre VFI. Le parc Jean-Drapeau peut fournir des VFI mais ne peut garantir la disponibilité. Il en est de la responsabilité du groupe de vérifier la conformité de leur VFI.



Parc
Jean-Drapeau



Société du parc Jean-Drapeau

